Objet : Invitation à un débat avec les acteur·rices culturel·les de *[Nom de la ou les structure·s, ou de la commune]* dans le cadre des élections municipales 2026

Madame, Monsieur, Cher·ère candidat·e,

Les prochaines élections municipales représentent une étape essentielle pour l’avenir de nos territoires. À cette occasion, les acteur·rices culturel·les de *[Nom de la ou les structure·s, ou de la commune]* souhaitent participer activement au débat démocratique en échangeant autour de propositions concrètes sur les politiques culturelles locales.

Nous sommes convaincu·es que les politiques publiques locales gagnent en pertinence et en efficacité lorsqu’elles sont construites avec celles et ceux qu’elles concernent au premier chef. Nous souhaitons donc organiser une rencontre entre les acteur·rices culturel·les et les candidat·es aux municipales de notre commune, afin d’engager un dialogue transparent, ouvert et constructif.

C’est dans ce cadre que nous vous invitons à participer au débat public organisé par *[Nom de la ou les structure·s]*, qui se tiendra le ***[Date à compléter]* à *[Horaire à compléter]* au [Lieu à compléter].**

Ce temps permettra aux acteur·rices de faire état de leurs réalités et de leurs attentes, et aux candidat·es de faire part de leurs visions et de leurs engagements pour le secteur. Un ensemble de questions annexées au présent courrier permet de baliser le débat. Nous veillerons à ce qu’il se déroule dans un cadre respectueux et équitable, garantissant la parole de chacun·e.

Votre présence serait pour nous un signe fort de reconnaissance et d’écoute envers les acteur·rices locaux·ales, et un témoignage de votre attachement à une démocratie vivante et partagée.

Dans l’attente de votre réponse, nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d’information. Vous pouvez nous contacter par téléphone au *[à compléter]* ou par mail à *[à compléter]*.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l’expression de nos salutations respectueuses.

*[Signature]*

**Voici un ensemble de dix questions qui nous interpellent, non exhaustives ou exclusives.**

1. En 2025, la culture est devenue une variable d’ajustement budgétaire des collectivités locales et de l’Etat (cf. dernier baromètre de l’Observatoire des politiques culturelles, paru en octobre dernier). Au vu des premières discussions autour du PLF 2026, les collectivités comme les acteur·rices culturel·les peuvent s’attendre à des temps difficiles. Une quarantaine d’élu·es locaux·ales ont porté l’été dernier la revendication de sanctuariser les budgets culture des communes en 2026 par rapport à la précédente mandature : comment vous positionnez-vous par rapport à cette question ?
2. On observe le détricotage croissant des financements croisés de la culture, et un certain recul du volontarisme politique en la matière : vous engagez-vous à mettre à l’agenda de l’EPCI un débat autour de la culture comme compétence obligatoire ?
3. Quelles seraient les priorités de votre mandat en matière culturelle ?
4. Les communes et EPCI sont parfois porteurs d’événements en direct, ou à l’origine de nouveaux projets d’équipements. Cela se fait parfois avec une concertation *a minima* des acteur·rices locaux·ales et, finalement, une concurrence de leurs activités et des moyens qui leur sont alloués. Comment entendez-vous travailler votre offre culturelle gérée en direct, et votre politique d’accompagnement de l’écosystème existant ?
5. Le secteur culturel fait sa mue progressive en matière de transition écologique, mais il a besoin d’être accompagné par les pouvoirs publics : que proposez-vous en ce sens ?
6. Les droits culturels sont consacrés comme une composante fondamentale des politiques culturelles par les lois NOTRe (2015) et LCAP (2016), mais cela se traduit peu en actes : comment favoriser concrètement la participation des habitant·es à la gouvernance et à la vie culturelle et artistique des territoires ?
7. Plusieurs sources documentent l’essor très important des entraves aux libertés associatives et de création, qui sont parfois l’œuvre de collectifs citoyens mais aussi et surtout d’une auto-censure préventive de programmateur·rices et d’élu·es locaux·ales : quel positionnement avez-vous par rapport à ces enjeux ?
8. On sait qu’il est difficile de garantir un soutien public équilibré entre les différentes filières culturelles (patrimoine>musique), ou encore entre les catégories d’acteur·rices et d’institutions (scènes labellisées>équipes et lieux hors réseaux et labels) : quelles méthodes et quels moyens vous emploieriez pour atteindre cet objectif ?
9. La filière musicale est de plus en plus confrontée à la mainmise de grands groupes privés sur l’ensemble de la chaîne de valeur (musique enregistrée, festivals, billetterie, etc.). A côté, les acteurs indépendants survivent difficilement (*ex*. les festivals). Mesurez-vous bien les risques, et comment les élu·es et les professionnel·les du secteur peuvent y répondre conjointement ?
10. Seriez-vous prêt·e à contractualiser les réponses apportées à ces questions dans une charte d’engagement ?